



CHARTRE

Fondation pour l'accueil
des enfants de
Blonay - Saint-Légier

Nous plaçons l'**intérêt des enfants** au centre de notre quotidien

Nous adoptons une attitude de **bienveillance** à l'égard des enfants, des familles, des partenaires et de l'ensemble du personnel

Nous entretenons des relations constructives qui contribuent au développement de la **confiance** en soi et en l'autre

Nous menons la mission qui nous est confiée avec **professionnalisme**

NOS VALEURS

Nous plaçons l'**intérêt des enfants** au centre de notre quotidien et valorisons un **accompagnement collectif et individualisé**. L'**écoute**, la **communication**, le **jeu**, la **créativité** et la **capacité d'adaptation** sont de précieux atouts pour assurer un cadre éducatif **sécurisant** menant à leur autonomie.

Nous menons la mission qui nous est confiée avec **professionnalisme**, **dynamisme** et **autonomie**, animés par la volonté d'une **évolution** constante des compétences et des prestations de **qualité**.

Nous adoptons une attitude de **bienveillance** à l'égard des enfants, des familles, des partenaires et de l'ensemble du personnel, en favorisant une **communication** objective et constructive, une **écoute** active, une **posture empathique** et **non jugeante**, ainsi qu'une **organisation du travail** claire et **cohérente**.

Nous entretenons des relations constructives qui contribuent au développement de la **confiance** en soi et en l'autre, en agissant de manière **collaborative**, dans le **respect** de toutes et tous, de la mission et des objectifs définis, ainsi qu'en faisant preuve d'**authenticité** et de **solidarité**.

Depuis 2010, la Fondation pour l'Accueil des Enfants œuvre dans la commune de Blonay - Saint-Légier à l'accueil de jour et à l'accompagnement des enfants âgés de 4 mois à 15 ans, dans le but de permettre aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.

En partageant les missions des structures d'accueil collectif telles que définies dans l'article 3a de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), notre action s'inscrit dans une politique familiale communale en offrant un cadre éducatif professionnel soutenu par des projets pédagogiques favorisant ainsi l'égalité des chances.

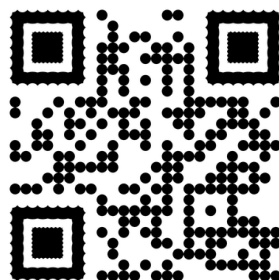
En partenariat avec les parents, nos pratiques au quotidien s'inscrivent dans une dynamique d'actualisation continue des connaissances dans le domaine du développement de l'enfant. Nos prestations se déploient tant en structures d'accueil collectif, qu'en milieu familial.

Par nos décisions et nos actions, nous visons à favoriser l'épanouissement et la non-discrimination au sein de la Fondation.



La Fondation pour l'accueil des enfants de Blonay – Saint-Légier gère le Réseau Enfance Blonay – Saint-Légier (REBSL), réseau reconnu par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) au niveau du Canton de Vaud.

Le réseau regroupe les structures d'accueil pré et parascolaires de la commune.



Pour en savoir plus: rebsl.ch